

Assurance bâtiment

L'assurance bâtiment vous offre une couverture d'assurance complète en qualité de propriétaire de logement.

Vos avantages

- **Couverture d'assurance individuelle**
Prémunissez-vous en tant qu'individu contre les conséquences financières d'un éventuel dommage. La solution d'assurance est en adéquation avec vos besoins.
- **Aucune sous-assurance**
Avec l'ajustement automatique à l'évolution des coûts de construction, vous disposez en permanence d'une couverture maximale.
- **Sécurité pour votre logement**
En cas de sinistre causé par un incendie/événement naturel, tremblements de terre, des dégâts d'eau ou des bris de glaces: votre logement peut être assuré en permanence contre ces risques.

Fonctionnement de l'assurance bâtiment

Un incendie, une inondation ou des crues peuvent causer d'importants dégâts. L'assurance bâtiment vous offre une protection globale contre les conséquences financières d'un tel sinistre. Que vous habitiez ou non dans un canton sans Établissement cantonal d'assurance des bâtiments, vous pouvez bénéficier d'une couverture optimale pour votre maison ou votre appartement en propriété.

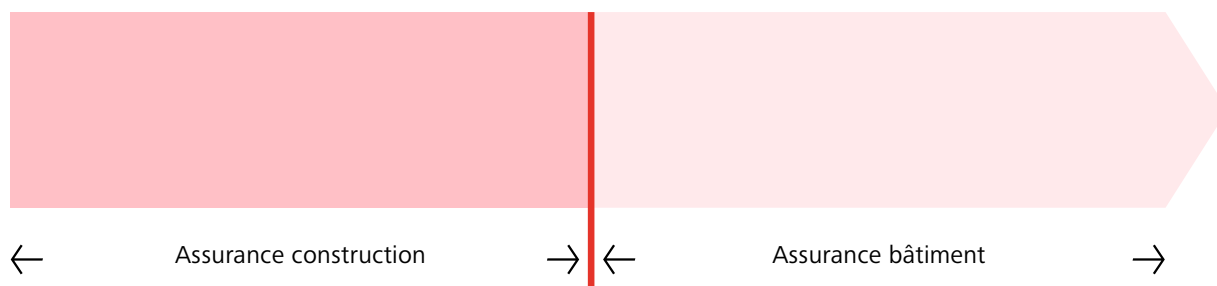
Concluez simultanément des assurances de construction et de bâtiment pour éviter des lacunes de couverture.

Informations produit en bref

La conclusion concomitante des assurances de construction et de bâtiment garantit une couverture d'assurance optimale et sans faille tout en évitant des lacunes d'assurance en cas de remise des clefs avant terme.

Début de la construction

Réception des ouvrages



Bon à savoir

Solutions d'assurance chez Raiffeisen

Grâce à notre partenariat avec la Mobilière et Helvetia, vous bénéficiez aussi d'une offre complète en matière d'assurance.

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseillère ou votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

[raiffeisen.ch/conseil](https://www.raiffeisen.ch/conseil)